

## BON DE COMMANDE Exclusivités "À la Boutique d'Étain"

(hors catalogue- Dans la limite des stocks disponibles)

Valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2021  
(pour les envois hors de France métropolitaine, merci de nous interroger au préalable)

### FÊTONS LES 70 ANS DE FRANÇOISE - AVEC MARTINE JOUAN

Référence	Quantité	Désignation :	Prix unit. € TTC	TOTAL € TTC
03653	_____	Kit N°1 robe rouge "Promenade"	25,90 €	_____
03654	_____	Kit N°2 robe bleue "Promenade"	25,90 €	_____
03655	_____	Kit N°3 salopette à carreaux "Erquy"	27,90 €	_____
03656	_____	Kit N°4 salopette blanche "Erquy"	26,90 €	_____

### COLLECTION EXCLUSIVE "À LA BOUTIQUE D'ÉTAI" - EN COLLABORATION AVEC JOUETS PETICOLLIN

Référence	Quantité	Désignation :	Prix unit. € TTC	TOTAL € TTC
261440	_____	Francette "Promenade d'Australie"	92,90 €	_____
304022	_____	Marie-Françoise "Célébration"	99,90 €	_____
03657	_____	Dé à coudre Francette "Promenade d'Australie"	4,00 €	_____

### LES EXCLUSIVITÉS DE PRINTEMPS

Référence	Quantité	Désignation :	Prix unit. € TTC	TOTAL € TTC
-----------	----------	---------------	---------------------	----------------

### MAMZELLE COCCINELLE

03659	_____	Robe de Printemps	28,00 €	_____
03660	_____	Chapeau de Printemps	14,00 €	_____
03661	_____	Ensemble robe et chapeau de Printemps	40,90 €	_____
03662	_____	Gilet de Printemps	28,00 €	_____
03663	_____	Chemisier de Printemps	19,00 €	_____
03664	_____	Legging de Printemps	14,00 €	_____
03665	_____	Ensemble gilet, chemisier et legging de Printemps	58,00 €	_____
03666	_____	Sac polochon de Printemps	17,00 €	_____

Référence	Quantité	Désignation :	Prix unit. € TTC	TOTAL € TTC
-----------	----------	---------------	---------------------	----------------

### UN OURS EN VILLE

03667	_____	Kit couture peluche chien Archie	30,00 €	_____
03669	_____	Kit couture peluche ours Alphonse	30,00 €	_____

### WAGNER

03649A	_____	Sac à main en cuir fushia	16,95 €	_____
03649B	_____	Sac à main en cuir beige	16,95 €	_____

### COLLECTION "À LA BOUTIQUE D'ÉTAIN"

Référence	Quantité	Désignation :	Prix unit. € TTC	TOTAL € TTC
-----------	----------	---------------	---------------------	----------------

02471A	_____	Mug "Marie-Françoise Ananas"	8,00 €	_____
02471B	_____	Mug "Francette Chaperon rouge"	8,00 €	_____
02471C	_____	Mug "Marie-Françoise Célébration"	8,00 €	_____
03537	_____	Stylo "Musée des jouets Petitcollin" <input type="checkbox"/> bleu <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> vert <input type="checkbox"/> noir	3,00 €	_____
02470A	_____	Porte-clé Marie-Françoise "Belleville"	4,00 €	_____
02470B	_____	Porte-clé Francette "Montmartre"	4,00 €	_____
02470C	_____	Porte-clé Marie-Françoise "Sacré Coeur"	4,00 €	_____
02470D	_____	Porte-clé Jean-Michel "Vichy"	4,00 €	_____

### BONNES AFFAIRES

Référence	Quantité	Désignation :	Prix unit. € TTC	TOTAL € TTC
-----------	----------	---------------	---------------------	----------------

03360A	_____	1 Boite de couture achetée = 1 serre tête offert (Couleur aléatoire)	12,00 €	_____
03587	_____	Bonnet + écharpe "Mamzelle Coccinelle"	20,00 €	_____
03597	_____	Ensemble pour baigneur 40 cm "Mamzelle Coccinelle"	38,00 €	_____
03670A	_____	Lot serre tête (Couleur aléatoire) + sac à main jean's "Etoffe Meuse"	10,00 €	_____
03670B	_____	Lot serre tête (Couleur aléatoire) + sac à main noir et doré "Etoffe Meuse"	10,00 €	_____
03524	_____	Chute de tissu (couleur aléatoire selon arrivage)	3,00 €	_____
03508	_____	Pot à stylo Petitcollin	5,00 €	_____
03510	_____	Dinette de poupée miniature "Petitcollin"	8,50 €	_____
03520	_____	Sac à main en cuir rose "Wagner"	15,95 €	_____
03521	_____	Sac à main en cuir blanc "Wagner"	15,95 €	_____
03589	_____	Sac à main en cuir rouge "Wagner"	15,95 €	_____
03590	_____	Sac à main en cuir noir "Wagner"	15,95 €	_____

# POUR COMMANDER, C'EST FACILE !

**ATTENTION : Nous ne disposons pas continuellement de tous les modèles en stock.**

**Nous vous conseillons de nous contacter au préalable au 03 29 87 20 80 afin de connaître les disponibilités**

En cas de commande urgente, vous pouvez nous préciser la date à laquelle vous souhaiteriez la recevoir : le / / 2021

## 1) JE PRÉPARE MA COMMANDE :

MONTANT DE MA COMMANDE :  €

Je joins mon chèque fidélité  €

Je joins mon chèque anniversaire  
Valable à partir de 50€ d'achat  €

MONTANT DE MA COMMANDE  
réduction déduite :  €

**FRAIS DE PORT :**  
Pour les envois en France métropolitaine  
Envoi dans les Dom-Tom et à l'étranger : nous consulter.

6,90 €

Livraison par Colissimo **sans signature**

7,90 €

Livraison par Colissimo **avec signature**

**TOTAL A PAYER :**  €



Je règle par chèque à l'ordre du Trésor public

Je règle par carte bancaire. Nous vous appellerons pour vous demander vos coordonnées bancaires par téléphone dès que la commande sera prête à partir.

## 2) MA LIVRAISON :

**Votre adresse mail est indispensable pour le suivi de votre commande**

Si vous ne disposez pas de mail, **merci de nous communiquer un numéro de téléphone ou de nous contacter au 03 29 87 20 80**

## 3) JE COMPLÈTE MES COORDONNÉES :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Commune : .....  
Tél. : .....  
E-mail : .....  
Date de naissance\* : .....

\* à remplir pour bénéficier de nos offres anniversaire.

Adresse de livraison (si différente) :  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Commune : .....  
Tél. : .....  
E-mail : .....

Mon numéro de téléphone : .....

## 3) JE VALIDE MA COMMANDE :

Date et signature :  
Pour les mineurs, signature d'un représentant légal

## 4) J'ENVOIE MA COMMANDE :

Par courrier à :  
**Communauté de Communes du Pays d'Étain**  
2 Rue des Casernes - BP 08  
55400 ETAIN

## Vente par correspondance – « A la boutique d'Étain »

### Conditions générales de vente

L'utilisation de ce service et par définition toute commande passée dans ce cadre entraîne l'acceptation totale et entière des présentes conditions générales de vente.

#### Préambule

Le service de vente par correspondance est édité par la Communauté de Communes du Pays d'Étain site 29, allée du champ de Foire – 55400 Étain – Siret : 245 501 242 00011 – Ape : 8411 Z. Il est géré en régie directe par le service vente par correspondance rattaché au Pôle promotion territoriale, culturelle et touristique. Les conditions et avantages liés à ce service sont fixés par délibération.

Les présentes conditions générales de vente régissent les droits et obligations des parties résultant de la vente par correspondance des produits proposés sur le bon de commande. Elles forment un ensemble contractuel avec le bon de commande et la facture communiqués au client et s'appliquent à l'exclusion de tout autre document. En cas de contradiction ou divergence entre ces deux documents, c'est le bon de commande qui fait foi.

La Communauté de Communes du Pays d'Étain se réserve le droit à tout moment et à son entière discrétion, de changer, modifier, ajouter ou supprimer toute partie des présentes conditions. Dans ce cas, les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la transmission du bon de commande au client.

#### Article 1 : objet

Le service de vente par correspondance propose les références présentées au catalogue annuel édité par la marque Jouets Petitcollin et celles éditées par la Communauté de Communes du Pays d'Étain (suppléments « A la boutique d'Étain »). Elles sont consultables sur les sites de Jouets Petitcollin (pour ses seules références) ou en format papier.

Les achats sont réservés à des personnes physiques non commerçantes ayant qualité de consommateurs, étant âgés d'au moins 18 ans et ayant la pleine capacité juridique.

#### Article 2 : produits - prix

Toutes les références sont proposées sous réserve de disponibilités. Le service vente par correspondance se réserve le droit de modifier à tout moment l'assortiment de produits. En cas de rupture de stock, le client est informé dès le début de traitement de sa commande des délais de réapprovisionnement. Ce dernier peut alors soit attendre que la référence soit de nouveau disponible soit changer de référence soit annuler sa commande. Avant de commander, il est conseillé au client de s'assurer de la disponibilité des références en contactant le service « vente par correspondance » au 03.28.87.20.80 ou par mail : vpc@tourisme-etain.fr.

Les prix s'entendent en TTC et sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année indiquée en début de bon de commande. Ils ne comprennent pas les frais de port dont le montant figure en fin de bon de commande.

#### Article 3 : commande et moyens de paiement

Les ventes se font uniquement par le biais d'un bon de commande. L'envoi par le client dudit bon vaut preuve de l'acceptation des présentes conditions de vente. Le prix est exigible à la commande. Cette dernière peut être réglée par chèque (à l'ordre du Trésor Public), carte bancaire à distance, virement ou à la livraison contre remboursement ; dans ce dernier cas, des frais supplémentaires sont à la charge directe du client. Les paiements par carte bancaire à distance font l'objet d'une sécurisation spécifique permettant de protéger toutes les données liées aux moyens de paiement.

Le délai de traitement de la commande commence à courir à compter de la validation du paiement par le service vente par correspondance (réception du virement ou du chèque comportant le bon montant / validation de la transaction par le terminal de paiement).

A l'issue du paiement, le service vente par correspondance adresse au client une facture acquittée avec le client.

#### Article 4 : livraison

Le client est tenu de fournir toutes les informations indispensables à la livraison (adresse exacte). A défaut, le service vente par correspondance ne peut être tenu responsable d'un défaut de livraison.

Les commandes sont livrées en France métropolitaine en Colissimo sans signature. Si le client désire que sa commande soit livrée en Colissimo avec signature, il devra s'acquitter de la somme supplémentaire d'un euro. Pour toute livraison hors France métropolitaine, le client doit en avertir préalablement le service vente par correspondance pour le calcul des frais de port qu'il devra régler.

Les délais de livraison sont régis par les articles L.216-1 à L.216-3 du code de la consommation. Dès réception de la commande et de son paiement, le service vente par correspondance indique au client un délai/une date de livraison précis(e), dans le respect du délai maximal de 30 jours ouvrables. Si le délai fixé ne peut être respecté, la commande pourra être annulée et le client sera intégralement remboursé. En situation de rupture de stock et uniquement en cas d'accord expresse du client, le délai pourra être allongé jusqu'au réapprovisionnement de(s) référence(s) commandées.

En cas de commande urgente, le client doit faire figurer la date de livraison souhaitée dans le cadre réservé à cet effet sur le bon de commande. La livraison des articles peut cependant être retardée ou entravée occasionnellement pour des raisons indépendantes de la volonté du service vente par correspondance (cf article 9).

Le risque de perte ou d'endommagement des biens est transféré au client seulement au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession de ces biens (Article L. 216-4 à 216-5 du code de la consommation). Il appartient donc au client de vérifier l'état de la marchandise au moment de la livraison. S'il accepte le colis après avoir noté les dégradations constatées sur le bon de livraison OU s'il ne lui est pas permis de vérifier son contenu et qu'il constate à l'ouverture du colis que les produits sont incomplets ou dégradés, il doit envoyer impérativement une lettre recommandée avec accusé de réception dans les 3 jours suivant la livraison à la société de livraison. A défaut, le client aura la possibilité de se retourner dans les plus brefs délais vers le vendeur en vue d'enclencher la garantie légale de conformité.

#### Article 5 : réserve de propriété

La marchandise reste propriété de la Communauté de Communes jusqu'au paiement complet du prix.

#### Article 6 : garantie légale de conformité et garantie légale des vices cachés

Tous les produits bénéficient du régime légal de la garantie de conformité (articles L. 217-4 à L. 217-14 du code de la consommation) ainsi que de la garantie des vices cachés (articles 1641 à 1649 du code civil), pour autant que l'utilisation en ait été normale et que les conseils d'entretien aient été suivis.

#### Garantie légale de conformité

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- 1) Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
  - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
  - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2) Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la livraison du bien et doit être intentée par l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception. L'article L217-9 du code de la consommation prévoit qu'en cas de défaut de conformité, le client peut choisir entre la réparation et le remplacement du bien. Si la réparation et le remplacement sont impossibles, il peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

#### Garantie légale des vices cachés

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

L'action doit être intentée par l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice et dans la limite de 5 ans à compter de l'achat du bien. En application de l'article 1644 du code civil, l'acheteur peut alors soit restituer le produit et se faire rembourser le montant de l'achat (action résolutoire), soit garder le bien et obtenir un remboursement partiel (action rédhitoire).

#### Article 8 : droit de rétractation

L'Acheteur dispose d'un délai de 14 jours francs, à compter du lendemain de la réception des produits, pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour. Si le délai de quatorze jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Si la commande porte sur plusieurs biens livrés séparément ou sur un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée, le délai commence à partir de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Si le contrat prévoit la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai commence à partir de la réception du 1er bien. Pendant la période d'annulation susmentionnée, le client est dans l'obligation de prendre soin des produits et de continuer à en assurer la garde.

Pour exercer ce droit, le client informe le service vente par correspondance de sa décision en lui adressant, dans le délai imparti, un courrier de rétractation rédigé sur papier libre. Il appartient au client de prouver qu'il a valablement exercé son droit de rétractation.

Au plus tard dans les 14 jours suivants la communication de sa décision de se rétracter, le client doit retourner le ou les produits complets, en parfait état de revente, étiqueté(s), dans leur emballage d'origine, accompagné(s) de la facture d'origine et d'une facture ou de tout document attestant du montant des frais de retour à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Pays d'Étain - BP 08 - 55400 ÉTAIN. Tout produit abîmé, sali ou incomplet n'est ni repris ni échangé.

Le client est remboursé par virement administratif dans les 14 jours ouvrables à compter de la réception des produits par le service vente par correspondance, frais de retour inclus étant précisé que si le client retourne un article qui fait partie d'une commande plus large, il sera remboursé du prix et des frais de livraison correspondant à l'article retourné. S'il en a fait la demande expresse sur son courrier de rétractation, le remboursement peut prendre la forme d'un avoir.

#### Article 9 : stipulations diverses

La Communauté de Communes du Pays d'Étain est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure telle que défini par la jurisprudence française.

#### Article 10 : Règlement général sur la protection des données

Les informations recueillies sur le bon de commande sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes du Pays d'Étain pour la gestion de la vente par correspondance. Les bases légales du traitement sont le consentement des personnes et l'exécution de la commande passée par le client. Les données à caractère personnel seront conservées un an. Chaque client peut accéder aux données le concernant, les rectifier ou retirer à tout moment son consentement concernant leur utilisation. Pour faire valoir ces droits, il peut contacter le délégué à la protection des données à l'adresse : dpo.informatique@cdg55.fr.

#### Article 11 : litiges

Tout litige qui ne saurait être réglé à l'amiable entre le client et la Communauté de Communes du Pays d'Étain pourra être soumis au Tribunal Administratif de Nancy. Les parties s'engagent cependant à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.



2, Rue des Casernes - BP 08  
55400 - ÉTAIN  
Téléphone : 03 29 87 20 80  
vpc@tourisme-etain.fr